

Collège de zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Collège de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par leur mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Collège de Zone du 23 décembre 2022

1. Approbation du procès-verbal du Collège de zone du 9 décembre 2022
 2. Acquisition de 10 tenues complètes pour la cellule plongeurs (Attribution – WRS International B.V)
 3. Marché portant mise en place en faveur du personnel contractuel du 2e pilier de pension – Pension complémentaire – Attribution (Ethias SA)
 4. Mise en irrécouvrable d'une facture ambulance pour cause d'insolvabilité
 5. Stage d'observation et de découverte en entreprise - Accueil de
 6. Stage AMU - Accueil de
 7. Stage d'observation pompier - Accueil de
 8. Procédure de professionnalisation dans la même zone de 3 sapeurs-pompiers - Candidatures recevables et non recevables
 9. Proposition Conseil de zone - Autorisation d'effectuer un cumul de fonction par un sapeur-pompier professionnel stagiaire-
 10. Proposition Conseil de zone - Autorisation d'effectuer un cumul de fonction par un sapeur-pompier professionnel -
 11. Ordonnancement des mandats N° 879 au N° 898
- Points adjoints à la séance :
12. Ordonnancement des mandats N° 899 au N° 912

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,



Jean-Charles LUPERTO.